

LES SOCIALISTES ALLEMANDS ET LA REVOLUTION.

La catholique "Gazette populaire de Cologne" publie, au sujet du Congrès d'Inns, un très intéressant article sur la tactique du parti socialiste.

C'est la première fois, paraît-il, qu'un journal allemand aussi important que la "Gazette populaire de Cologne" exprime, avec autant de netteté, la crainte des conséquences que pourrait avoir une défaite pour la dynastie des Hohenzollern.

Le peuple allemand, écrit la "Gazette populaire de Cologne", est le plus monarchiste de tous les peuples du monde.

L'Allemagne n'aura point de révolution si elle ne se trouve d'ici à cent ans engagée dans aucune guerre; mais une révolution est probable, elle est même certaine, si l'Allemagne subit une défaite.

A cela les pangermanistes ne manqueront pas de répondre que l'Allemagne ne subira pas de défaites. Es voient déjà — ils ne s'en cachent pas — ils l'impriment volontiers — la France conquise et réduite à l'impuissance, voire même rayée de la face du monde.

MINISTRES CONFERENCIERS.

Un impresario vient d'offrir à M. Lloyd George, le célèbre chancelier de l'Echiquier britannique, 200,000 livres sterling, soit 100,000 dollars, s'il consentait à aller donner, en Australie, dix conférences sur "le progrès des réformes sociales en Angleterre".

M. Lloyd George a refusé. — Je ne suis pas, a-t-il déclaré, un homme d'argent!

M. Bryan a fait une tournée de conférences à moins cher...

LES RESTES DE L'EXPEDITION LAPEROUSE.

Le courrier de la Nouvelle-Calédonie a apporté une intéressante nouvelle:

Il y a quelques semaines, un négociant de Nouméa, de passage dans l'île de Vanikoro, eut l'idée de faire exécuter des fouilles à l'endroit où l'on suppose qu'a péri la fameuse expédition de Lapérouse. Ces fouilles, conduites avec méthode, ont eu pour résultat de mettre à jour de nombreuses reliques de l'expédition. Mis au courant de ces découvertes, le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie a organisé une expédition qui va se rendre à Vanikoro, où elle poursuivra les recherches commencées.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Armstrong Donaldson à Mme James M. Bulger, 3 terrains, Tricou, Bolivar, Foy et Deléry, \$15.

Acquéreur au vendeur, 3 terrains, St-Maurice, Bolivar, Foy et Tricou, transfert.

Armstrong Donaldson à Mlle Rose Duplessis, 2 terrains, St-Maurice, Foy, Tricou et Bolivar, \$40.

Acquéreur au vendeur, 2 terrains, Tupelo, Bolivar, Foy et St-Maurice, renonciation.

David Madison à John D. Nix Jr, terrain, Spruce, Leonidas, Cypress et Joliet, \$500.

Joseph Fritz à Joseph Hartmann, terrain, Adams, Oak, Zimpe et Burdette, \$1,525.

Joseph H. Goldman à Blaise Bombace, 4 terrains, sur le Chemin de Gentilly, près des Fair Grounds, et faisant face à l'avenue Gerson, \$950.

N. O. Land Co. à Julius T. Davis, 4 terrains, Conti, Filmore, Twiggs et Vicksburg, \$1,050.

Lee S. Kearns et als à la La. Conference Ass'n of Seventh Day Adventists, terrain, Delachaise, Howard, Amelia et Freret, \$700.

Frederick Ward à la N. O. Express and City Delivery Co., portion, Terpsichore, Consistance, Euterpe et Magasin, \$5,500.

Dixie Homestead Ass'n à Joseph A. Villasana, terrain,

Dumaine, Moss, Ste-Anne et Hagan, \$3,200. Theo. O. Olsen à Mile Agnes Mary Marshall, 2 terrains, Patterson, Belleville, Pélican et Vallette, \$2,900. Armstrong Donaldson à Mme Edgar R. Wiggins, 2 terrains, dans l'étendue Ferrault, près du Chemin de Gentilly, faisant face à la Promenade Ferrault, \$100.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupe de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire. Le Secrétaire Perpétuel, BUSSIÈRE ROUEN, "P. O. BOX 725" Nouvelle-Orléans.

A la Préfecture de police: — Vous voulez entrer dans la police et vous êtes honteux? — Justement, je ne dors jamais que d'un œil.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'effets de commerce, réclames, soldes par agents, souscripteurs d'actions, etc.

State of Louisiana vs. Keystone Life Insurance Company of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 91,960 — En vertu de deux ordres de vente datés respectivement du 28 juillet 1913 et du 22 sept. 1913, qui m'ont tous deux été adressés par l'honorable Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procureur général a l'honneur de publier à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, MARDI le 21 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Deux billets avec lieu de vendeur pour \$24.11, chacun daté le 21 octobre 1912; un billet du 10 après date et un autre billet du deux ans après date, portant 2 pour cent d'intérêt et sur lequel un dollar a été payé en compte.

2. Billet hypothécaire de J. V. Leclerc, daté le 21 octobre 1907, de 21 octobre 1909, pour \$300 avec intérêt à 8 pour cent, dans l'affaire de Tontonia Bank and Trust Co. versus J. V. Leclerc, No. 90,875. Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans.

3. Un billet de Mme Juliana Theismann, daté le 11 décembre 1906, pour \$3,750, avec intérêt à 8 pour cent de la date du billet. (Tontonia Bank and Trust Co. dans l'opposition de la succession de Mme Theismann, No. 88,051. Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans.)

4. Billet de Julius Feldheim, daté de 5 novembre 1909, pour \$98, pour un an, à 5 pour cent d'intérêt de 5 novembre 1910.

Billet de John Manning, daté du 9 décembre 1909, \$25 à un an, 5 pour cent d'intérêt à partir du 9 décembre 1910.

Billet de G. Gonzalez, daté le 11 décembre 1909, pour la somme de \$19.25 avec 8 pour cent d'intérêt de décembre 11, 1909.

Billet de Felix Var, endossé par W. G. Randolph, daté le 11 novembre 1908, avec intérêt à 6 pour cent de 11 novembre 1908.

5. Soldes dus par agents, le 1er juillet 1913, pour la somme de \$2,622.92 d'après le bilan de l'honorable Cour civile de District ci-dessus.

6. Des actions non-payées de souscripteurs d'après la liste détaillée et enregistrée dans l'affaire ci-dessus, viz: Souscriptions à la charte, 56 actions. Balance due sur les actions, \$10,700.00. Autres souscripteurs, 195 2-10 actions. Balance due sur les actions, 4,691.25.

Balance totale due \$15,101.25. Lesquelles actions non-payées des souscripteurs, devront être offertes à vendre en différents lots, d'après le rapport d'estimation à être enregistré par les estimateurs nommés dans l'affaire ci-dessus.

7. Réclamation contre la Tontonia Bank and Trust Co. pour \$1,841.00, sur laquelle 30 pour cent de dividende, ont été payés; à savoir \$554.40.

8. Réclamation pour \$1,582.83, la somme due par B. Maloney, à la Cour civile de District ci-dessus suivant inventaire enregistré.

Condition: comptant sur les lieux. LOUIS KNOP, CAGÉ, BALDWIN & CHARBES, Avocats pour les receveurs et liquidateurs. oct-14, 1913.

AVIS AUX CREANCIERS

Hemis Bro. Bag Company vs. Standard Guanin & Chemical Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,083 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier règlement (Trust) présent, par William W. Bouden, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. CALIBRELL, HENDERSON & CALIBRELL, Avocats. oct-14, 1913.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louisa Lamotte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 81,538 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick E. Burke, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. ROBER MEUNIER, Avocat. oct-14, 1913.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hugh McManus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,467 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans dix jours de la présente notification (s'ils en ont ou peuvent en avoir) les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Patrick E. Burke, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. McLOSKEY & BENEDET, Avocats. oct-14, 1913.

The Allenburys' Foods. Une Bonne Portance dans la Vie. Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le meilleur lait humain. ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL. FRISCO LINES. LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE). SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES. Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. // Départ Shell Beach 4:10 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoverville, St. Bernard, Reggio, Yaclosky. SERVICE PAR MOTOR-CARS. \$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains. Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.